

	NATO	NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION INTERNATIONAL STAFF
	OTAN	ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD SECRETARIAT INTERNATIONAL

VACANCY NOTIFICATION/ NOTIFICATION DE LA VACANCE DU POSTE

Defence Industry Capacity Officer (241651)

Primary Location: Belgium-Brussels
NATO Body: NATO International Staff (NATO IS)
Schedule: Full-time
Application Deadline: 17-Dec-2024
Salary (Pay Basis): 4,771.04Euro (EUR) Monthly
Grade NATO Grade G11-G15
Clearance Level NS
Description

“PENDING BUDGET APPROVAL”

1. SUMMARY

The Defence Investment (DI) Division is responsible for facilitating the development and adoption of cutting-edge, innovative and interoperable capabilities, critical to ensuring the Alliance’s ability to undertake the full spectrum of missions and operations. Key lines of effort include:

- leading the development of major complex capability programmes in the land, maritime, air and space domains - including on Air and Missile Defence, Alliance Future Surveillance and Control capability (follow on to AWACS), Air Command and Control (Air C2), Joint Intelligence Surveillance and Reconnaissance (JISR) assets and critical Consultation, Command & Control (C3)– and in doing so addressing all policy, political-military, technical and practical aspects;
- leading NATO’s policy and engagements in the aviation domain;
- pursuing interoperability through prioritised standardization efforts, developing with Allies new approaches to operational challenges, supported by a commitment to operational experimentation and innovation;
- leading NATO engagement with defence industry and working to ensure the resilience and robustness of the transatlantic defence industrial base;
- maintaining the Alliance’s technological edge through exploring and driving adoption of emerging and disruptive technologies, with an initial focus on autonomous systems;
- facilitating multinational cooperation in capability development through a series of specific initiatives tackling critical capability requirements;
- understanding, adapting to, and pro-actively addressing climate change;
- informing and responding to the Alliance’s evolving capability needs through NATO Defence Planning;
- providing oversight to NATO Agencies involved in capability development and delivery (in particular NATO Communication and Information Agency and NATO Support and Procurement Agency);

- working with a range of key stakeholders within NATO including the Strategic Commands and externally with NATO Partners and relevant international and regional organisations including the EU, as well as with industry and academia.

The Strategy Directorate is responsible for providing overall coherence of capability deliverables through policies, plans and links with external stakeholders. Within the Strategy Directorate, the Policy, Plans and Partnerships Section (P3S) formulates policies and offers advice on cooperation and planning in the DI areas of responsibility. It coordinates with other NATO entities involved in the development of defence capabilities as well as the European Union (EU) and European Defence Agency (EDA). Furthermore, the Section is responsible for formulating policies and advising on the involvement of non-NATO nations into the NATO structures supported by DI. It also links DI work on a strategic level into NATO's overall Defence Planning and capability development and delivery efforts.

The incumbent's main responsibility is to provide support on issues specific to the transatlantic technological and defence industrial base, particularly in relation to NATO partners. The individual is required to work laterally across a complex set of stakeholders and organisations to ensure coherence of their work and other strategic initiatives. The incumbent monitors and supports coherence and outreach with similar national and EU policy efforts. They provide coordination, organisational and policy support to both Divisional leadership and Allies in matters relating to the board and industrial partnership issues. They provide options, conduct research and draft policy advice and recommendations that reflect industrial base research for discussion and agreement by both the Defence Industrial Production Board and the Conference of National Armaments Directors (CNAD).

2. QUALIFICATIONS AND EXPERIENCE

ESSENTIAL

The incumbent must:

- possess a university degree from an institute of a recognized standing or equivalent level qualification in a relevant field (e.g. technology, strategic-security policy, international relations);
- have at least 2 year of relevant work experience, including researching, analysing and presenting data for decision making;
- possess knowledge of defence capabilities and military armaments;
- have an understanding of current strategic policies and issues relating to the transatlantic defence and technological industrial base;
- have excellent analytical skills, strong briefing (verbal and written) skills including the ability to identify and distil complex policy issues;
- have strong interpersonal skills, including the ability to work effectively in a multi-cultural and multi-disciplinary environment as a team member as well as independently;
- possess the following minimum levels of NATO's official languages (English/French): V ("Advanced") in one; I ("Beginner") in the other.

DESIRABLE

The following would be considered an advantage:

- a broad knowledge of the military armament systems/equipment including platforms, weapons and associated support equipment;
- programme management, strategy or policy development training (for example military staff college, civil service or industry programmes).

3. MAIN ACCOUNTABILITIES

Policy Development

Provide or coordinate advice on general questions of international cooperation related to defence industry, including the development of general and specific policy documents. Contribute to the development of guidance on industry related defence matters. Draft policy proposals and provide input to policy, strategy and conceptual papers developed by colleagues.

Expertise Development

Develop and maintain expertise on current developments across Alliance and partner defence industry and defence industrial policies. Advise committees and groups supported by DI on partner-related defence industrial considerations for capability delivery-related policies and initiatives. Proactively propose options for policy-focused responses. Closely monitor developments in the transatlantic industrial base, academia, government policy and other relevant NATO committees/bodies for developments of relevant to broader policy making and implementation.

Knowledge Management

Exchange knowledge and information with colleagues on topics influenced by industrial developments, in particular with Allies' representatives, industry representatives and NATO stakeholders. Monitor ongoing developments in the Alliances' industrial base, work in international and regional Defence Industry Associations and other relevant NATO committees/bodies.

Stakeholder Management

Develop and maintain a broad external and internal stakeholder network relevant to transatlantic defence industry issues and policy development. Liaise extensively with stakeholders across industry, the NATO Enterprise, the CNAD and its substructure, and other organisations to ensure that requirements related to the transatlantic industrial base are well informed, coherent and aligned.

Representation of the Organisation

Report, as appropriate, to the Defence Industrial Production Board, the CNAD and other committees and groups. Represent the Division and participate in meetings at NATO staff level, NATO committee level and with the EU. Brief visiting groups; represent the Alliance at conferences, workshops and seminars; and present papers, as directed. Represent the organisation at international industrial events and conferences.

Perform any other related duty as assigned.

4. INTERRELATIONSHIPS

The incumbent reports to the Defence Industrial Base Officer and works in close cooperation with the section and entire Division. They perform relevant tasks in direct contact with senior members of the International Staff and International Military Staff, members of national delegations, NATO Science & Technology Organisation, NATO Agencies, International Organisations, industry partners and subject-matter experts.

Direct reports: N/a

Indirect reports: N/a.

5. COMPETENCIES

The incumbent must demonstrate:

- Analytical Thinking: Sees multiple relationships;
- Clarity and Accuracy: Checks own work;
- Conceptual Thinking: Applies learned concepts;
- Customer Service Orientation: Takes personal responsibility for correcting problems;
- Impact and Influence: Takes multiple actions to persuade;
- Initiative: Is decisive in a time-sensitive situation;
- Organizational Awareness: Understands organisational climate and culture;
- Teamwork: Expresses positive attitudes and expectations of team or team members.

6. CONTRACT

Contract to be offered to the successful applicant (if non-seconded): Definite duration contract of three years; possibility of renewal for up to three years, during which the incumbent may apply for conversion to an indefinite duration contract.

Contract clause applicable:

In accordance with the contract policy, this is a post in which turnover is desirable for political reasons in order to be able to accommodate the Organisation's need to carry out its tasks as mandated by the Nations in a changing environment, for example by maintaining the flexibility necessary to shape the Organisation's skills profile, and to ensure appropriate international diversity.

The maximum period of service foreseen in this post is 6 years. The successful applicant will be offered a 3-year definite duration contract, which may be renewed for a further period of up to 3 years. However, according to the procedure described in the contract policy the incumbent may apply for conversion to an indefinite contract during the period of renewal and no later than one year before the end of contract.

If the successful applicant is seconded from the national administration of one of NATO's member States, a 3-year definite duration contract will be offered, which may be renewed for a further period of up to 3 years subject also to the agreement of the national authority concerned. The maximum period of service in the post as a seconded staff member is six years.

Serving staff will be offered a contract in accordance with the NATO Civilian Personnel Régulations.

NOTE: Irrespective of previous qualifications and experience, candidates for twin-graded posts will be appointed at the lower grade. Advancement to the higher grade is not automatic, and will not normally take place during the first three years of service in the post.

Under specific circumstances, serving staff members may be appointed directly to the higher grade, and a period of three years might be reduced by up to twenty four months for external candidates. These circumstances are described in the IS directive on twin-graded posts.

7. USEFUL INFORMATION REGARDING APPLICATION AND RECRUITMENT PROCESS

Please note that we can only accept applications from nationals of NATO member countries. Applications must be submitted using e-recruitment system, as applicable:

- For NATO civilian staff members only: please apply via the internal recruitment portal ([link](#));
- For all other applications: www.nato.int/recruitment

Before you apply to any position, we encourage you to [click here](#) and watch our video providing 6 tips to prepare you for your application and recruitment process.

Do you have questions on the application process in the system and not sure how to proceed? [Click here](#) for a video containing the information you need to successfully submit your application on time.

More information about the recruitment process and conditions of employment, can be found at our website (<http://www.nato.int/cps/en/natolive/recruit-hq-e.htm>)

Appointment will be subject to receipt of a **security clearance** (provided by the national Authorities of the selected candidate), approval of the candidate's **medical file** by the NATO Medical Adviser, verification of your study(ies) and work experience, and the successful completion of the **accreditation** and notification process by the relevant authorities.

NATO will not accept any phase of the recruitment and selection prepared, in whole or in part, by means of generative artificial-intelligence (AI) tools, including and without limitation to chatbots, such as Chat Generative Pre-trained Transformer (Chat GPT), or other language generating tools. NATO reserves the right to screen applications to identify the use of such tools. All applications prepared, in whole or in part, by means of such generative or creative AI applications may be rejected without further consideration at NATO's sole discretion, and NATO reserves the right to take further steps in such cases as appropriate.

8. ADDITIONAL INFORMATION

NATO is committed to diversity and inclusion, and strives to provide equal access to employment, advancement and retention, independent of gender, age, nationality, ethnic origin, religion or belief, cultural background, sexual orientation, and disability. NATO welcomes applications of nationals from all member Nations, and strongly encourages women to apply.

Building Integrity is a key element of NATO's core tasks. As an employer, NATO values commitment to the principles of integrity, transparency and accountability in accordance with international norms and practices established for the defence and related security sector. Selected candidates are expected to be role models of integrity, and to promote good governance through ongoing efforts in their work.

Due to the broad interest in NATO and the large number of potential candidates, telephone or e-mail enquiries cannot be dealt with.

Applicants who are not successful in this competition may be offered an appointment to another post of a similar nature, albeit at the same or a lower grade, provided they meet the necessary requirements.

The nature of this position may require the staff member at times to be called upon to travel for work and/or to work outside normal office hours.

The organization offers several work-life policies including Teleworking and Flexible Working arrangements (Flexitime) subject to business requirements.

Please note that the International Staff at NATO Headquarters in Brussels, Belgium is a non-smoking environment.

For information about the NATO Single Salary Scale (Grading, Allowances, etc.) please visit our [website](#). Detailed data is available under the Salary and Benefits tab.

Administratrice/Administrateur (capacité industrielle de défense) (241651)

Emplacement principal : Belgique-Bruxelles

Organisation : OTAN SI

Horaire : Temps plein

Date de retrait : 17-déc.-2024

Salaire (Base de paie) : 4 771,04Euro (EUR) Mensuelle

Grade NATO Grade G11-G15

Niveau de l'habilitation de sécurité NS

Description

“SOUS RÉSERVE D'APPROBATION PAR LES AUTORITÉS BUDGÉTAIRES”

1. RÉSUMÉ

La Division Investissement de défense (DI) est chargée de faciliter le développement et l'adoption de capacités de pointe, innovantes et interopérables, qui sont indispensables à l'Alliance pour mener toute la gamme de ses missions et de ses opérations. Ses principaux axes de travail sont les suivants :

- piloter l'élaboration de programmes capacitaires complexes de grande ampleur dans les milieux terrestre, maritime, aérien et spatial – notamment pour la défense aérienne et antimissile, la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance (remplacement des AWACS), le commandement et le contrôle aériens (C2 Air), les capacités JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées), ainsi que les réseaux critiques de consultation, de commandement et de contrôle (C3) – et, ce faisant, aborder toutes les questions de fond et les aspects politico-militaires, techniques et pratiques ;
- diriger la politique et l'action de l'OTAN dans le domaine de l'aviation ;
- rechercher l'interopérabilité au travers d'activités prioritaires de normalisation et élaborer avec les Alliés de nouvelles approches face aux défis opérationnels, en s'engageant en faveur de l'expérimentation opérationnelle et de l'innovation ;
- diriger la collaboration entre l'OTAN et l'industrie de défense et faire en sorte que les bases industrielles de défense des Alliés soient résilientes et robustes ;
- préserver l'avance technologique de l'Alliance en recherchant et en favorisant l'adoption de technologies émergentes et de technologies de rupture (TE/TR), en commençant par les systèmes autonomes ;
- faciliter la coopération multinationale en matière de développement capacitaire grâce à une série d'initiatives spécifiques visant à répondre aux besoins capacitaires critiques ;
- comprendre la question du changement climatique, s'y adapter et faire preuve de proactivité dans ce domaine ;
- suivre l'évolution des besoins capacitaires de l'Alliance et y répondre au travers de la planification de défense de l'OTAN ;
- jouer un rôle de supervision auprès des agences de l'OTAN qui interviennent dans le développement et la mise en place de capacités (en particulier l'Agence OTAN d'information et de communication (NCIA) et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)) ;
- travailler avec divers intervenants majeurs au sein de l'OTAN, notamment les commandements stratégiques, et, à l'extérieur, avec les partenaires de l'OTAN, avec les organisations régionales et internationales concernées, y compris l'Union européenne (UE), ainsi qu'avec le secteur industriel et les milieux universitaires.

La Direction Stratégie a pour mission d'assurer la cohérence globale des livrables capacitaires par des politiques, des plans et des contacts avec les acteurs externes. Au sein de la Direction Stratégie, la Section Politique, planification et partenariats (P3S) élabore des politiques et formule des avis sur la coopération et la planification dans les domaines de compétence de la Division DI. Elle travaille en coordination avec d'autres entités OTAN intervenant dans le développement des capacités de défense, ainsi qu'avec l'UE et l'Agence européenne de défense (AED). En outre, la Section doit élaborer des politiques et donner des avis sur la participation de pays non OTAN aux activités des structures de l'OTAN qui bénéficient d'un soutien de la Division DI. Elle intègre par ailleurs les activités de niveau stratégique de la Division DI dans l'action globale de l'OTAN en matière de planification de défense et de développement et de mise en place des capacités.

La/Le titulaire du poste est principalement chargé(e) de fournir un soutien sur des questions spécifiquement liées aux bases industrielles et technologiques de défense des Alliés, en particulier en rapport avec les partenaires de l'OTAN. Elle/Il est amené(e) à travailler latéralement avec un vaste ensemble d'acteurs et d'organisations pour veiller à la cohérence de leurs travaux et autres initiatives stratégiques. Elle/Il assure, dans un souci de cohérence et d'ouverture, le suivi et le soutien des travaux d'élaboration des politiques menés dans le domaine par les pays et par l'UE. Elle/Il fournit un appui en matière de coordination, d'organisation et d'élaboration des politiques aux responsables de la Division comme aux Alliés pour les questions intéressant le Bureau Production industrielle de défense et les partenariats industriels. Elle/il propose des options, effectue des recherches et rédige des avis et des recommandations, en matière de politiques, qui reflètent les recherches pour ce qui est des bases industrielles, en vue de leur examen et de leur approbation par le Bureau Production industrielle de défense et par la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA).

2. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

ACQUIS ESSENTIELS

La/Le titulaire du poste doit :

- être diplômé(e) d'un établissement universitaire de valeur reconnue ou avoir une qualification de niveau équivalent dans un domaine pertinent (technologies, politique de sécurité stratégique, relations internationales, etc.) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans, notamment de la recherche, de l'analyse et de la présentation de données à l'appui du processus décisionnel ;
- connaître les capacités de défense et les armements militaires ;
- avoir une connaissance des politiques et questions stratégiques actuelles en rapport avec les bases industrielles et technologiques de défense des Alliés ;
- avoir un excellent esprit d'analyse, savoir faire des présentations orales et écrites de qualité, notamment savoir repérer des enjeux de politique générale complexes et en dégager les éléments importants ;

- avoir de solides aptitudes relationnelles et être en mesure de travailler efficacement dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire, aussi bien en autonomie qu'en équipe ;
- avoir au minimum le niveau de compétence V (« avancé ») dans l'une des deux langues officielles de l'OTAN (anglais/français), et le niveau I (« débutant ») dans l'autre.

ACQUIS SOUHAITABLES

Seraient considérées comme autant d'atouts :

- une connaissance approfondie des systèmes d'armement/des équipements militaires, y compris des plates-formes, des armes et du matériel de servitude correspondant ;
- une formation axée sur la gestion de programme ou l'élaboration de stratégies ou de politiques (p. ex. au sein d'une école d'état-major, dans la fonction publique ou par le biais de programmes industriels).

3. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Élaboration des politiques

Fournit ou coordonne des avis sur des questions d'ordre général en rapport avec la coopération internationale en lien avec l'industrie de défense, notamment sur l'élaboration de documents d'orientation généraux ou spécifiques. Participe à l'élaboration d'orientations sur des thématiques liées à l'industrie de défense. Formule des propositions d'orientations et apporte sa contribution aux documents d'orientation, aux documents stratégiques et aux documents conceptuels établis par ses collègues.

Développement de l'expertise

Approfondit et entretient son expertise concernant les évolutions en cours des politiques en matière d'industrie de défense et des industries de défense de l'Alliance et des partenaires. Rend des avis aux comités et aux groupes bénéficiant d'un soutien de la Division DI concernant les aspects liés à l'industrie de défense en lien avec les partenaires pour les politiques et initiatives en rapport avec la mise en place de capacités. S'emploie activement à proposer des options de réponse axées sur les politiques. Suit de près l'évolution de la situation au niveau des bases industrielles des Alliés, du monde universitaire, des politiques gouvernementales et des comités/organes de l'OTAN à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre générales des politiques en la matière.

Gestion des connaissances

Échange des connaissances et des informations avec ses collègues sur les thèmes impactés par les développements dans le domaine de l'industrie, en particulier avec les représentants des capitales, les représentants de l'industrie et les responsables OTAN concernés. Suit les développements en cours s'agissant des bases industrielles des Alliés, des travaux menés au sein d'associations d'industrie de défense internationales et régionales et d'autres comités/organes de l'OTAN concernés.

Gestion des parties prenantes

Développe et entretient un large réseau d'acteurs externes et internes traitant de questions liées aux industries de défense des Alliés et à l'élaboration de politiques en la matière.

Entretient de nombreux contacts avec les acteurs de l'industrie, de l'entreprise OTAN, de la CDNA et de sa structure subordonnée ainsi qu'avec d'autres organisations afin de veiller à ce que les besoins liés aux bases industrielles des Alliés soient bien étayés, cohérents et harmonisés.

Représentation de l'Organisation

Fait rapport, selon le cas, au Bureau Production industrielle de défense, à la CDNA et à d'autres comités et groupes. Représente la Division et participe à des réunions au niveau des services et des comités de l'OTAN ainsi qu'aux réunions avec l'UE. Fait des exposés à des groupes de visiteurs ; représente l'OTAN à l'occasion de conférences, d'ateliers et de séminaires, et y présente des documents conformément aux instructions reçues. Représente l'Organisation à des activités et conférences internationales liées à l'industrie.

S'acquitte de toute autre tâche en rapport avec ses fonctions qui pourrait lui être confiée.

4. STRUCTURES ET LIAISON

La/Le titulaire du poste relève de l'administratrice/administrateur (base industrielle de défense) et travaille en étroite coopération avec les membres de la Section et de l'ensemble de la Division. Elle/Il exécute des tâches pertinentes en liaison directe avec des membres de haut niveau du Secrétariat international et de l'État-major militaire international, avec des représentants des délégations nationales, de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie, des agences de l'OTAN, d'autres organisations internationales ainsi qu'avec des partenaires de l'industrie et des experts.

Nombre de subordonné(e)s direct(e)s : sans objet

Nombre de subordonné(e)s indirect(e)s : sans objet.

5. COMPÉTENCES

La/Le titulaire du poste doit faire preuve des compétences suivantes :

- Réflexion analytique : discerne les relations multiples.
- Clarté et précision : vérifie son travail.
- Réflexion conceptuelle : applique les concepts acquis.
- Souci du service au client : s'engage personnellement à résoudre les problèmes.
- Persuasion et influence : prend différentes mesures à des fins de persuasion.
- Initiative : fait preuve de décision dans les situations où il faut agir sans attendre.
- Compréhension organisationnelle : comprend le climat et la culture de l'Organisation.
- Travail en équipe : exprime des attitudes et des attentes positives concernant l'équipe ou les membres de l'équipe.

6. CONTRAT

Contrat proposé (hors détachement) : contrat d'une durée déterminée de trois ans ; renouvelable pour une période de trois ans maximum, au cours de laquelle le/la titulaire pourra demander qu'il soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Clause contractuelle applicable :

Conformément à la politique des contrats, il s'agit d'un poste auquel il est souhaitable, pour des raisons politiques, d'assurer une rotation de manière à pouvoir répondre au besoin qu'a l'Organisation d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par les pays dans un environnement en constante évolution, notamment en préservant la souplesse nécessaire à l'adaptation de son profil de compétences, et de veiller au degré de diversité approprié à son caractère international.

La durée de service maximale prévue à ce poste est de six ans. La personne retenue se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. Toutefois, conformément à la procédure décrite dans la politique des contrats, elle pourra demander, au plus tard un an avant l'expiration de la deuxième période, que son contrat soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Si la personne retenue est détachée de l'administration d'un État membre de l'OTAN, elle se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui, sous réserve de l'accord des autorités nationales concernées, pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. À ce poste, la durée de service d'un agent détaché n'excède pas six ans.

Les agents en fonction se verront offrir un contrat conforme aux dispositions du Règlement du personnel civil de l'OTAN.

NOTE: Quelles que soient leurs qualifications et leur expérience, les candidat(e)s retenu(e)s pour un poste à grade jumelé sont nommé(e)s au grade le moins élevé. La promotion au grade le plus élevé n'est pas automatique et n'est en principe pas accordée au cours des trois premières années passées dans le poste.

Lorsque certaines conditions sont réunies, l'agent en fonction peut être nommé immédiatement au grade le plus élevé, et la période de trois ans peut être réduite, d'un maximum de vingt-quatre mois, pour les candidat(e)s externes. Ces conditions sont décrites dans la directive du Secrétariat international relative aux postes à grades jumelés.

7. INFORMATIONS UTILES CONCERNANT LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

On notera que seules les candidatures de ressortissant(e)s de pays de l'OTAN pourront être acceptées. Les candidatures doivent être soumises comme suit :

- pour les seuls agents civils de l'OTAN : via le portail de recrutement interne ([lien](#)) ;
- pour toutes les autres candidatures : via le lien www.nato.int/recruitment.

Il est recommandé de commencer par regarder [ici](#) une vidéo proposant six conseils destinés à aider les candidat(e)s à préparer leur dossier.

En outre, on trouvera [ici](#) une vidéo expliquant la marche à suivre sur le portail pour introduire son dossier de candidature et s'assurer de sa réception par l'OTAN dans les délais fixés.

On trouvera de plus amples informations concernant le processus de recrutement et les conditions d'emploi sur le site web de l'OTAN (<http://www.nato.int/cps/fr/natolive/recruit-hq-e.htm>).

La nomination se fera après vérification des diplômes et des antécédents professionnels de la/du candidat(e) retenu(e) et sous réserve de la délivrance d'une **habilitation de sécurité** par les autorités du pays dont la/le candidat(e) retenu(e) est ressortissant(e), de l'approbation de son **dossier médical** par la/le médecin-conseil de l'OTAN et de l'achèvement du processus d'**accréditation** et de notification par les autorités compétentes.

Dans le cadre de ses procédures de recrutement et de sélection, l'OTAN n'acceptera aucune réponse qui aura été produite, en tout ou en partie, au moyen d'un outil d'intelligence artificielle (IA) générative, notamment d'un modèle conversationnel comme ChatGPT (*Chat Generative Pre-trained Transformer*) ou de tout autre générateur de texte. L'Organisation se réserve le droit de vérifier si la/le candidat(e) a eu recours à de tels outils. Tout dossier de candidature élaboré, en tout ou en partie, à l'aide d'une application d'IA générative ou créative pourra être rejeté sans autre examen, à la seule discrétion de l'OTAN. Cette dernière se réserve également le droit de prendre toute autre mesure qu'elle jugerait nécessaire.

8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OTAN est déterminée à promouvoir la diversité et l'inclusion, et elle s'attache à assurer l'égalité de traitement en matière d'emploi, d'avancement et de fidélisation indépendamment de toute considération liée au genre, à l'âge, à la nationalité, à l'origine ethnique, à la religion ou aux croyances, à la culture, à l'orientation sexuelle, ou au handicap. L'Organisation examinera les candidatures de ressortissant(e)s de tous les pays membres, et encourage vivement les femmes à postuler.

Le développement de l'intégrité est un élément clé des tâches fondamentales de l'Alliance. En tant qu'employeur, l'OTAN attache une grande importance au respect des principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité, conformément aux normes et aux pratiques internationales établies pour le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent être des modèles d'intégrité et s'employer en permanence à promouvoir la bonne gouvernance dans le cadre de leur travail.

En raison du vif intérêt suscité par l'OTAN et du nombre élevé de candidatures potentielles, il ne pourra pas être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone ou par courrier électronique.

Les candidat(e)s qui ne seront pas retenu(e)s pour ce poste pourront se voir offrir un poste analogue, au même grade ou à un grade inférieur, pour autant qu'ils/elles remplissent les conditions requises.

De par la nature du poste, le/la titulaire peut parfois être amené(e) à voyager pour le travail et/ou à travailler en dehors des heures normales de service.

L'Organisation, en application de plusieurs politiques sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, propose notamment des possibilités de télétravail et d'horaire flexible sous réserve des exigences liées à la fonction.

Le Secrétariat international de l'OTAN est un environnement sans tabac.

Pour en savoir plus sur l'échelle unique de rémunération mise en place à l'OTAN (grades, indemnités, etc.), veuillez consulter notre [site web](#). Des informations détaillées sont fournies sous l'onglet Salaires et allocations.